

Votre publicité ici avec IMPACT_medias

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Violences domestiques: «Les pharmacies doivent être un lieu favorisant l'ouverture de la parole»

Dès ce samedi 25 novembre, les pharmaciennes et pharmaciens du canton de Neuchâtel pourront suivre une formation afin d'apprendre à détecter et accompagner les victimes de violences conjugales. La formation sera gratuite jusqu'au 8 mars.

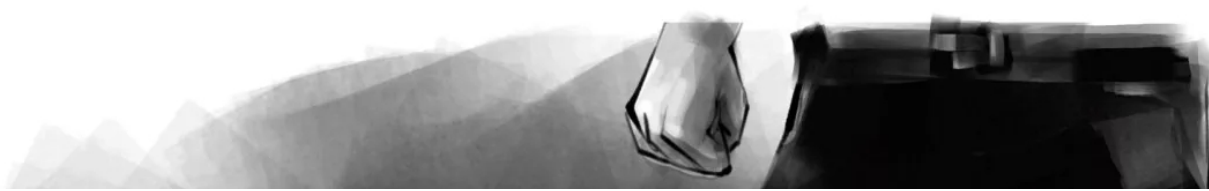
Neuchâtel(Canton)

Santé



Eléonore Deloye

20 nov. 2023, 15:36





Cette **formation** permettra aux pharmacies de mieux détecter les victimes potentielles de **violences conjugales**.

Illustration: Pascal Claivaz



«Il est important de visibiliser le problème de la **violence** domestique qui, encore aujourd'hui, est enfermé dans l'espace

privé», déclare Florence Nater, conseillère d'Etat et cheffe du département de l'emploi et de la cohésion sociale.

Ce samedi 25 novembre marque la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

A cette occasion, le canton de Neuchâtel lance une formation destinée à apprendre aux pharmaciennes et pharmaciens à mieux lutter contre les violences domestiques et mieux aider les victimes.

Les pharmacies comme espaces privilégiés

Le canton de Neuchâtel compte 57 pharmacies.

Des pharmacies qui sont considérées par les autorités comme des lieux stratégiques et de confiance face à la violence domestique.

«Chaque année, il y a plus de 94 millions de contacts entre la population et les pharmacies suisses, soit plus de 300 000 contacts par jour», rappelle Christian Borel-Jaquet, président de l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens.

«Ce lien est étroit. Et, en venant vers nous, les victimes de violences domestiques savent qu'elles n'ont aucune obligation de parler, contrairement au médecin avec qui on doit prendre rendez-vous en indiquant la raison de notre venue.»

«Nous sommes compétents pour fournir des soins de base», continue-t-il. «Aider les victimes en fait partie.»

Une formation théorique et pratique

Concrètement, que prévoit cette formation dispensée en ligne?

Au niveau théorique, le personnel en pharmacie acquerra des connaissances de base sur ces violences: les cycles de la violence, les différentes formes de la violence, son impact sur la santé et sur la société, etc.

Côté pratique, la formation prévoit de fournir des outils afin de détecter les signaux liés à la violence domestique, d'offrir un soutien aux victimes et de les orienter vers des organismes à même de les aider davantage.

«Le but est de sensibiliser le personnel à cette problématique», indique Laurence Boegli, co-cheffe de l'Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité.

«On ne leur apprend pas à prendre en charge les victimes mais à les accompagner. Les pharmacies doivent être un lieu favorisant l'ouverture de la parole.»

Gratuite pendant 100 jours

Cette formation, inédite à Neuchâtel, a été développée par le Bureau de l'égalité du canton de Vaud. Mise en place chez nos voisins en novembre 2022, elle a été dispensée à plus de 400 pharmaciennes et pharmaciens.

Si aucun objectif précis n'a été fixé pour notre canton, il est espéré que deux tiers des pharmacies jouent le jeu.

«Mais le plus important est la répartition de ces **formations**», explique **Laurence Boegli**. «Il faut que toutes les victimes du canton aient un accès facilité à cette aide potentielle.»

La **formation** sera d'abord financée par l'**OPFE**. Elle sera donc proposée gratuitement pendant 100 jours jusqu'à la date symbolique du 8 mars, Journée internationale des droits des **femmes**. Elle coûtera ensuite 80 francs.

La **formation** est certifiée et reconnue par Pharmasuisse.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES **VIOLENCES DOMESTIQUES** DANS LE CANTON

- Sur les 11 homicides perpétrés dans le canton entre 2012 et 2022, **10 sont liés aux violences domestiques**. Parmi eux, 8 féminicides et 2 infanticides.
- En 2022, le Canton a recensé **522 infractions** liées aux **violences domestiques**.
- En 2022, la **police** a dû intervenir en moyenne **1 fois par jour** pour des questions de **violences domestiques**.
- En 2022, **773 personnes** ont consulté le Service d'aide aux victimes du canton pour des questions de **violences domestiques**.

Si vous, ou l'un de vos proches, avez été victime d'une agression, d'un **viol**, d'une contrainte, d'un **abus** sexuel ou encore des violences au sein de votre

couple ou de votre famille, vous pouvez contacter le Service d'aide aux victimes du canton de Neuchâtel par courriel ou au 032 889 66 49.

PUBLICITÉ
